|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/303 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  10 décembre 2020  Français  Original : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Quatre-vingt-troisième session**

Genève, 23-26 février 2021

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-troisième session[[1]](#footnote-2)\*, [[2]](#footnote-3)\*\*

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et à distance, à partir du mardi 23 février 2021, à 11 heures

1. Adoption de l’ordre du jour.

I. Débat de politique générale

2. Retour vers un futur viable : parvenir à une connectivité résiliente pour un redressement et une croissance économique durables après la pandémie de COVID‑19.

II. Onzième réunion réservée aux représentants des États   
avec la participation des Présidents des organes   
subsidiaires du Comité

3. Réunion sur la mise en œuvre de la stratégie du CTI, réservée aux représentants des États avec la participation des Présidents des organes subsidiaires du Comité.

III. Questions relatives à la gouvernance et aux programmes appelant des décisions du Comité

4. Questions relatives à la gouvernance et autres questions découlant des activités de la Commission économique pour l’Europe, du Conseil économique et social et d’autres organes et conférences des Nations Unies.

5. Questions relatives à la gouvernance et décisions essentielles pour la poursuite des travaux du CTI et de ses organes subsidiaires :

a) Décisions relatives aux organes subsidiaires et à la structure du Comité ;

b) Résultats des réunions du Bureau du Comité des transports intérieurs.

6. Questions relatives aux programmes :

a) Programme de travail pour 2021 ;

b) Plan-programme pour 2022 ;

c) Liste des publications prévues en 2022 ;

d) Calendrier des réunions prévues en 2021.

IV. Politique stratégique des transports et questions réglementaires

7. Questions stratégiques de nature horizontale et transversale ou d’ordre réglementaire :

a) État de l’adhésion aux conventions et accords internationaux des Nations Unies relatifs aux transports intérieurs ;

b) Mise en œuvre des conventions et accords internationaux des Nations Unies relatifs aux transports intérieurs (déclarations des représentants) ;

c) Défis et nouvelles tendances dans le domaine des transports intérieurs, dans différentes régions (déclarations des délégués) ;

d) Systèmes de transport intelligents ;

e) Environnement, changements climatiques et transports :

i) Suite donnée par le Comité des transports intérieurs au Programme de développement durable à l’horizon 2030 ;

ii) Action du Comité des transports intérieurs dans le domaine des changements climatiques et de l’Accord de Paris : mesures de décarbonisation et d’adaptation nécessaires ;

iii) Atténuation des effets nocifs des transports intérieurs pour l’environnement ;

iv) Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement ;

f) Sûreté des transports intérieurs ;

g) Travaux analytiques dans le domaine des transports ;

h) Sécurité routière ;

i) Harmonisation des Règlements concernant les véhicules ;

j) Transport des marchandises dangereuses ;

k) Renforcement des mesures de facilitation du franchissement des frontières (Convention sur l’harmonisation, Convention TIR, projet eTIR et autres mesures de facilitation du transit douanier) ;

l) Transport des denrées périssables ;

m) Transport routier ;

n) Transport ferroviaire ;

o) Transport intermodal et logistique ;

p) Activités se rapportant aux projets : projet d’autoroute transeuropéenne et projet de chemin de fer transeuropéen ;

q) Transport par voie navigable ;

r) Données et statistiques relatives aux transports.

8. Approbation des rapports des organes subsidiaires du Comité.

9. Questions stratégiques relatives aux partenariats et à l’assistance technique :

a) Concertation et assistance technique aux pays en transition et aux pays en développement ;

b) Appui aux pays sans littoral : Programme d’action de Vienne ;

c) Partenariats et activités d’autres organisations intéressant le Comité :

i) Évolution des transports dans l’Union européenne ;

ii) Faits nouveaux relatifs aux travaux du Forum international des transports ;

iii) Activités d’autres organisations intéressant le Comité ;

iv) Dialogue avec les commissions régionales de l’ONU sur les activités en cours relatives aux transports intérieurs ;

d) Projet de rapport annuel sur les activités menées par les organes subsidiaires du Comité en 2020.

V. Divers

10. Questions diverses. Dates de la session suivante.

VI. Liste des décisions

11. Adoption de la liste des principales décisions prises par le Comité à sa quatre‑vingt‑troisième session.

VII. Table ronde du CTI sur les quatre plateformes de la stratégie du Comité

12. Thème de la table ronde : « Un moment décisif pour la sécurité routière à l’aube de la nouvelle Décennie d’action ».

VIII. Calendrier provisoire

1. \* Pour des raisons d’économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document officiel ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE ([www.unece.org/trans/main/itc/itc.html](http://www.unece.org/trans/main/itc/itc.html)) ou du Système de diffusion électronique des documents de l’ONU ([http://documents.un.org/](http://documents.un.org/welcome.asp?language=E)). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l’ONUG (bureau C.337 au 3e étage du Palais des Nations). [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d’inscription en ligne (disponible à l’adresse suivante : [https://indico.un.org/event/35212](https://indico.un.org/event/35212/)). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par courrier électronique (anastasia.barinova@un.org) ou par téléphone (+41 22 917 2761). Un plan du Palais des Nations et d’autres renseignements utiles sont disponibles à l’adresse [www.unece.org/meetings/practical.html](http://www.unece.org/meetings/practical.html). [↑](#footnote-ref-3)